

## FORMATION SPÉCIALISÉE - VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023 – COMPTE RENDU

---

- **1/ Présentation du programme annuel de prévention (DUERP-PAP) de la direction des finances publiques de Wallis et Futuna :**

Un échange par visioconférence avec un agent exerçant à Wallis-et Futuna, lors de cette formation spécialisée, a été très bénéfique en raison des spécificités de cette collectivité d'outre-mer. Wallis est séparé de Futuna par 150 km d'océan. Un seul titulaire se trouve au centre des finances publiques de Futuna et les 16 autres à Wallis. Il y a en plus 3 auxiliaires équivalent temps plein.

La superficie totale de ces îles est de 274 Km<sup>2</sup> avec un très fort ensoleillement. Ainsi, en 2002 puis 2023, des rideaux occultant ont été mis au 1<sup>er</sup> étage puis au rez-de-chaussée dans les locaux de Wallis pour lutter contre la réverbération du soleil.

En 2023, chacun des 4 pôles a tenu une réunion afin d'essayer de faire sortir tous les problèmes y compris les plus minimes. En 2024, 7 risques sur les 8 recensés devraient être résolus. La construction et l'aménagement de l'accueil étant en cours, certains problèmes ne pourront l'être qu'ultérieurement. La délinquance étant quasi inexistante dans ces îles, il n'y a pas de problème spécifique de sécurité pour les fonds malgré le fait que les numéraires sont très utilisés. En effet, il n'y a qu'une banque à Wallis et Futuna et les TPE viennent juste d'être mis en place. Le principal problème est le délai de livraison pour les meubles, les alarmes, le matériel informatique et le réseau internet qui est lent et ne permet pas l'utilisation de toutes les applications.

Le risque sismique de la région est géré par l'administration supérieure c'est-à-dire le préfet. Le principal danger est un tsunami sur Futuna qui se trouve sur une faille sismique. Les agents sont informés et formés à de ce type de danger.

Les visites médicales sont assurées par un médecin de Nouméa qui devrait venir pour cela sur Wallis et Futuna en 2024.

**La CFTC DGFIP s'est inquiétée de l'impossibilité d'anonymisation des agents. En raison de la situation spécifique de cette collectivité, cela ne semble pas nécessaire et ne peut être mis en place. Par contre, une adresse mail anonymisée existe pour le service recouvrement. La CFTC DGFIP n'oublie pas les agents situés à Wallis et Futuna et leur situation spécifique. N'hésitez pas en cas de besoin à faire remonter vos demandes.**

- **2/ Présentation du programme annuel de prévention (DUERP-PAP) de la direction des finances publiques de Saint-Pierre et Miquelon :**

En termes de recensement, les agents ont été interrogés sur leurs besoins, et les actions nouvelles à entreprendre mais une minorité a répondu. Le document fourni ne permet donc pas une analyse fine des risques dans cette collectivité.

La CFTC DGFIP a demandé une visioconférence avec un responsable de Saint-Pierre et Miquelon afin d'avoir une analyse plus détaillée et circonscrite de la situation des agents en matière de risques et de sécurité.

- **3/ Question diverse sur la sécurité au Montaigne à Noisy-le-Grand :**

Un exercice particulier de mise en sûreté a été effectué le 23/11/2023 dans les locaux du Montaigne. Cet exercice a permis de faire remonter des dysfonctionnements techniques comme l'absence d'alarme dans les toilettes, l'absence d'information des prestataires travaillant dans le bâtiment...

La CFTC DGFIP a demandé l'affichage, à l'entrée du bâtiment, des gestes à réaliser en cas de confinement (verrouillez portes et fenêtres, éteindre les lumières...) afin que les prestataires en soient tous informés.

La problématique est que la protection en cas de confinement est l'opposé de celle en cas d'incendie.

La CFTC DGFIP rappelle qu'il est important de participer activement et de se sentir concerné par tous ces exercices.

- **4 / Question diverse sur la réorganisation de la région Sud-Ouest :**

Une visioconférence avec un responsable de la délégation situé à Bordeaux a eu lieu lors de cette formation spécialisée. Le projet, qui est en cours de réflexion, concerne les 13 agents de cette délégation. Ce service qui a un rôle d'animation et de mutualisation du réseau, organise de nombreuses réunions avec un nombre important de participants (à l'heure actuelle le recours à des salles extérieures sont coûteuses et alourdissent l'organisation de la délégation). Chaque agent a deux jours par semaine de télétravail et les 3 pôles de la délégation sont dans des zones éloignées. L'idée est de faire trois bureaux collectif métier, une salle de réunions modulable de 120 m2, deux salles de visioconférence tout en gardant une salle de convivialité de 25m2. Chaque agent conservera un bureau déterminé dans un espace collectif.

Il s'agit juste d'une information en amont, le financement de cette réorganisation n'étant pas encore mis en place.

La CFTC DGFIP demande un suivi régulier, en formation spécialisée, de cette réorganisation. Elle sera vigilante sur l'isolation phonique des nouveaux locaux, comme demandé par les agents concernés.

**Vos représentants CFTC sont là pour faire remonter vos demandes.**

**N'hésitez pas à les contacter : [cftc.servicessentraux@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cftc.servicessentraux@dgfip.finances.gouv.fr)**